

ASSEMBLEE DE CORSE

3 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2025

REUNION DES 26 ET 27 JUIN 2025

**RAPPORT DE MADAME
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**MUDIFICA DI I RAPRISENTANTI DI L'ASSEMBLEA DI
CORSICA IN URGANISIMI VARII**

**MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE
DE CORSE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES**

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

Depuis le début de la mandature, l'Assemblée de Corse, par un certain nombre de délibérations visées en référence, a procédé à la désignation de ses représentants au sein de divers organismes.

Les récents changements intervenus dans la composition du Conseil exécutif et de l'Assemblée de Corse, ont rendu nécessaire l'actualisation de ces désignations.

Lors des précédentes sessions, les premières modifications proposées par les groupes concernés ont été ratifiées.

Il convient aujourd'hui d'une part, de poursuivre celles-ci en y intégrant également les désignations rendues nécessaires aux fins de remplacer Mme Valérie BOZZI, et d'autre part, apporter quelques ajustements notamment pour les organismes suivants :

- Le Conseil d'administration et la Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Corse, instances centrales au sein desquelles un même conseiller ne peut siéger dans plus d'une de ces instances,
- Les Commissions départementales d'aménagement commercial de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse au sein desquelles il convient de modifier la répartition initialement appliquée et en lieu et place de 2 titulaires et 2 suppléants, il est proposé de désigner 1 titulaire et 3 suppléants issu du groupe Fà populu in seme. Aussi, il est demandé de compléter celle-ci par la désignation de 2 suppléants pour chacune des commissions départementales,
- La mission Locale de Bastia, organisme pour lequel il convient de désigner 2 conseillers selon la répartition suivante 1 pour le groupe « Fà Populu In seme » et 1 pour le groupe « Un Soffiu Novu ».

À cet effet, vous trouverez dans le tableau annexé, l'ensemble des organismes concernés.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

